

Électricité : « La France crée une bombe à retardement financière »

ENTRETIEN. La France produit et exporte des volumes record d'électricité tandis que sa consommation patine. Pour Henri Wallard, ancien directeur général de l'Andra, le lancement de 10 GW d'éolien en mer engage pourtant l'État dans une fuite en avant coûteuse, qu'aucune urgence ne justifie.



Le Point - Propos recueillis par Géraldine Woessner

De l'électricité... À ne plus savoir qu'en faire ? Le bilan pour le premier semestre 2026 publié ce 16 juillet par le gestionnaire du réseau de transport d'électricité (RTE) devrait alimenter, à la rentrée, les débats budgétaires.

Il décrit un système électrique français revenu à pleine puissance : 284,3 TWh ont été produits en six mois (dont 95,2 % d'électricité décarbonée, du jamais vu), et les exportations d'électricité ont atteint un record historique de 51 TWh. La consommation domestique d'électricité, en revanche, n'a progressé que de 2,2 TWh. Une quasi-stagnation qui a entraîné un autre record : celui du nombre d'heures où l'électricité s'est vendue à des prix négatifs (407 heures, soit 10 % du temps.)

Fallait-il, dans ce contexte de surcapacités et alors que l'électrification des usages patine, lancer – comme l'a fait le gouvernement le 12 juin – le dixième appel d'offres pour l'éolien en mer ? L'AO10 doit permettre d'attribuer 10 GW de capacités de production d'électricité supplémentaires. Le régime de soutien validé récemment par Bruxelles peut couvrir onze parcs (pouvant produire jusqu'à 47,8 TWh par an), pour un budget maximal autorisé de 63 milliards d'euros sur vingt-cinq ans. Une « folie » pour le polytechnicien Henri Wallard, qui a notamment dirigé l'Andra (Agence nationale des déchets radioactifs.) Entretien.

Le Point : Que vous inspire le bilan publié par RTE ?

Henri Wallard : Il confirme que la crise de 2022 est derrière nous. Le nucléaire fonctionne à nouveau correctement, le solaire et l'éolien continuent de progresser, et la production atteint des niveaux record. Mais la consommation, elle, ne décolle pas. Le « plus 1 % » annoncé par RTE est l'épaisseur du trait. Le système devient donc mal calibré. Nous exportons massivement, les prix deviennent négatifs et nous devons réduire la production de moyens déjà construits et financés. Il faut évidemment conserver des marges de sécurité. Mais aujourd'hui, nous n'avons pas un peu de marge : nous en avons énormément.

Nous lançons à marche forcée de nouvelles capacités, puis nous espérons que les consommateurs apparaîtront.

RTE estime pourtant que l'électrification des transports, des bâtiments et de l'industrie fera fortement augmenter la demande. Ne faut-il pas anticiper ?

Bien sûr. Mais anticiper ne signifie pas décider aujourd'hui de toutes les capacités dont nous pourrions éventuellement avoir besoin dans quinze ans. La priorité devrait être l'électrification des usages : les véhicules, les pompes à chaleur, les procédés industriels, les réseaux de chaleur. Ensuite, il faut suivre la consommation réelle et adapter progressivement les moyens de production. Or nous faisons exactement l'inverse ! Nous lançons à marche forcée de nouvelles capacités, puis nous espérons que les consommateurs apparaîtront. C'est mettre la charrue avant les bœufs.

Pourquoi l'AO10 vous paraît-il particulièrement contestable ?

D'abord par sa taille. Environ 10 GW doivent être attribués en une seule fois, dont 5 GW d'éolien posé et 5 GW de flottant. La Commission de régulation de l'énergie (CRE) avait recommandé des appels d'offres plus progressifs et différenciés, afin de maintenir la concurrence et de limiter les surcoûts. Elle n'a pas été suivie.

Ensuite, la durée du soutien public passe de vingt à vingt-cinq ans, malgré l'avis défavorable de la CRE. L'État porte donc une part plus importante du risque. Enfin, le tarif cible est fixé à 100 euros par MWh en moyenne, alors que la PPE affichait 55 euros pour l'éolien posé et 100 euros pour le flottant. On concentre les volumes, on allonge les contrats et on desserre la contrainte de prix...

La Commission européenne a autorisé jusqu'à 63 milliards d'euros d'aide. Est-ce le coût que paiera l'État ?

Non. Il s'agit d'un plafond, pas d'une facture certaine. Le mécanisme repose sur un contrat pour différence. Si le prix de marché est inférieur au prix garanti, l'État verse l'écart. S'il est supérieur, le producteur reverse la différence. La dépense dépendra donc des prix futurs, des tarifs retenus dans les appels d'offres et de la production réelle.

Mais ce plafond révèle l'ampleur du risque accepté par l'État. À partir des données de la PPE, j'avais estimé le soutien potentiel à environ 30 milliards d'euros dans un scénario de prix bas. La Commission autorise jusqu'au double ! Et l'argument selon lequel les producteurs reverseront de l'argent si les prix montent est étrange. Pour favoriser l'électrification, nous avons besoin d'une électricité abondante et bon marché. On ne peut pas justifier le dispositif en pariant sur des prix élevés ! Tout cela n'a aucun sens.

Les défenseurs de l'AO10 invoquent le vieillissement du parc nucléaire et le retard des EPR2, qui ne seront pas en service avant 2040. Il faudra bien couvrir la consommation d'électricité dans la décennie précédente... Or les onze parcs pourraient produire près de 48 TWh par an. Ne faut-il pas anticiper les besoins ?

C'est leur meilleur argument. Certains réacteurs devront un jour être arrêtés et, si la consommation augmente fortement, il faudra de nouveaux moyens de production. Mais nous partons avec énormément de marge. La France a exporté 51 TWh en seulement six mois, tout en réduisant d'environ 12 TWh la production nucléaire et

renouvelable disponible. Dans le même temps, la consommation n'a progressé que de 2,2 TWh.

Les 47,8 TWh annoncés donnent donc la mesure du pari : ces parcs produiraient presque autant en un an que ce que la France a exporté au premier semestre 2026. Cela ne signifie pas que cette électricité sera inutile. Les installations fonctionneront dans les années 2030 et la demande peut repartir. Mais encore faut-il que les véhicules électriques, les pompes à chaleur, les usines, les centres de données ou les électrolyseurs se développent réellement.

Il faudra aussi construire les lignes et les moyens de flexibilité nécessaires. RTE constate déjà 407 heures de prix négatifs et plus de 12 TWh de production potentielle modulée. Ajouter 10 GW sans avoir sécurisé les usages et le réseau risque d'accentuer ces déséquilibres.

Avant de s'affoler d'une possible pénurie, nous avons largement le temps de voir venir. Les scénarios de consommation restent très incertains. Nous pouvons attendre leur révision par RTE, observer la réalité des projets industriels, puis nous donner cinq à sept ans avant de prendre certaines décisions irréversibles. C'est ce que commanderait la prudence budgétaire.

Le gouvernement met également en avant les emplois industriels liés à l'éolien en mer.

L'emploi est un argument sérieux, mais il ne peut pas tout justifier. L'usine Siemens Gamesa du Havre fabrique des pales et assemble des nacelles. Son extension a été inaugurée quelques jours après le lancement de l'AO10... Mais une vraie politique industrielle ne consiste pas à engager potentiellement des dizaines de milliards d'euros pour créer des commandes subventionnées ! Il faut regarder le contenu industriel réellement français, la compétitivité de la technologie et la pérennité des débouchés. Sinon, on finance des emplois parce que l'État s'engage à acheter la production, non parce qu'elle répond à un besoin économique.

Une fois les contrats conclus, le prochain gouvernement sera placé devant le fait accompli.

Vous dénoncez aussi le calendrier de l'appel d'offres.

L'AO10 a été lancé en juin 2026, avec une attribution prévue en février 2027, au cœur de la campagne présidentielle. Une fois les contrats conclus, le prochain gouvernement sera placé devant le fait accompli. Je ne prétends pas connaître les intentions de chacun. Mais l'effet de verrouillage est évident. La PPE a été adoptée par décret, plusieurs recommandations de la CRE n'ont pas été retenues, et l'État s'apprête à s'engager pour vingt-cinq ans sur le plus gros appel d'offres renouvelable jamais organisé. Une décision de cette ampleur devrait intervenir après un débat politique clair et une actualisation des scénarios de RTE.

Que faudrait-il faire maintenant ?

Suspendre l'attribution de l'AO10. Il n'y a aucune urgence à engager l'État en février 2027. Il faut d'abord concentrer les moyens sur l'électrification réelle des usages. C'est

là que se trouve le gain climatique : remplacer le pétrole et le gaz dans les transports, les bâtiments et l'industrie. Il faut ensuite attendre les nouveaux scénarios de RTE et reprendre la programmation énergétique avec la prochaine mandature. Nous pourrions alors décider, sur la base des besoins réels, s'il faut davantage de nucléaire, d'éolien, de solaire, d'hydraulique ou de stockage. La question n'est pas d'être pour ou contre une technologie. Elle est de calibrer correctement le système. Aujourd'hui, nous engageons d'abord les moyens de production et cherchons ensuite à leur inventer des débouchés. Il faut faire l'inverse.